



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil municipal :
le 28/10/2025

Publication :
le 07/11/2025

Délibération n° D-2025-359

Politique de la Ville - Contrat de Ville 2024-2030 -
"Engagements Quartiers 2030" - Rapport annuel Année 2024

Président :

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Madame Aline DI MEGLIO, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Madame Véronique ROUILLE-SURVAULT, Monsieur Hugo PASQUET--MAULINARD.

Secrétaire de séance : Madame NADAL Aurore

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Florence VILLES, ayant donné pouvoir à Madame Rose-Marie NIETO, Madame Lydia ZANATTA, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Madame Cathy GIRARDIN, ayant donné pouvoir à Monsieur François GIBERT, Madame Julia FALSE, ayant donné pouvoir à Madame Elsa FORTAGE

Excusés :

Monsieur Guillaume JUIN, Monsieur Baptiste DAVID.

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 novembre 2025

Délibération n° D-2025-359

Direction Générale des Services

Politique de la Ville - Contrat de Ville 2024-2030 - "Engagements Quartiers 2030" - Rapport annuel Année 2024

Monsieur Philippe TERRASSIN, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Vu la loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine ;

Vu la circulaire du 31 août 2023 relative à l'élaboration des Contrats de ville 2024-2030 ;

Vu le décret du 28 décembre 2023 concernant l'actualisation de la géographie prioritaire ;

Vu la délibération D-2024-98 du 25 mars 2024 par laquelle le Conseil municipal a adopté le nouveau Contrat de ville 2024-2030 « Engagements quartiers 2030 » ;

Le Contrat de ville 2024-2030, a été signé le 9 avril 2024 par 22 partenaires souhaitant s'engager, au côté de la Communauté d'Agglomération du Niortais, dans une démarche de réduction des écarts entre les quartiers prioritaires du Clou Bouchet, de la Tour Chabot-Gavacherie et du Pontreau Colline Saint-André et le reste de notre territoire.

Coconstruit avec les parties prenantes (institutions, associations et représentants d'habitants), ce nouveau Contrat a déterminé 6 orientations :

- des parcours vers l'emploi adaptés à toutes et tous ;
- l'éducation, la jeunesse et la parentalité ;
- la santé et le bien-être dans les quartiers ;
- les quartiers attractifs et bien insérés dans le territoire ;
- bien vivre au sein des quartiers durables ;
- la citoyenneté en action.

Il s'appuie sur deux leviers d'actions :

- les engagements pris par les partenaires signataires pour mobiliser leurs politiques de droit commun en réponses aux besoins de ces quartiers ;
- de manière complémentaire, les moyens spécifiques de l'agglomération et de l'Etat en soutien aux projets d'associations via un appel à projets. Dans ce cadre, une quarantaine d'associations se mobilisent chaque année.

Conformément au décret du 3 septembre 2015, un rapport doit présenter, sur l'année écoulée, des actions très concrètes illustrant des avancées sur chaque orientation et le regard des Conseillers Citoyens. Il doit également rendre compte des financements au titre des moyens spécifiques et des autres partenaires signataires au titre de la mobilisation du droit commun.

Ce nouveau Contrat est l'occasion de répondre à cette attente règlementaire, sous un format plus communiquant auquel a contribué, en écho à l'étape initiale de co-constructions, un comité de rédaction, composé de représentants d'institutions, d'associations et de Conseillers Citoyens.

Ce comité a choisi parmi les actions réalisées celles qu'ils souhaitaient valoriser au titre de l'année 2024. Il a également souhaité souligner les potentiels et les dynamiques à l'œuvre, à travers des paroles de jeunes témoignant de leur engagement associatif.

Ce rapport a été soumis pour avis, aux Conseils Citoyens représentants des habitants et sera diffusé à l'ensemble des partenaires signataires.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- prendre acte du rapport annuel du Contrat de ville pour l'année 2024.

Le Conseil prend acte du rapport.

Le Secrétaire de séance

Aurore NADAL

Le Président de séance

Jérôme BALOGE



quartiers 2030

RAPPORT ANNUEL 2024
DU CONTRAT DE VILLE



SOMMAIRE

Édito : 2024, l'engagement d'une dynamique partenariale pour les quartiers.....	3
Le Contrat de ville, qu'est-ce que c'est ?	
Les quartiers prioritaires niortais : quelques repères.....	4
Les moyens financiers mobilisés pour les quartiers prioritaires en 2024.....	5
L'année 2024, quelques jalons.....	6
6 orientations pour l'action : quelques illustrations des avancées 2024.....	8
1.Bien vivre au sein des quartiers durables.....	8
2.Des parcours vers l'emploi adaptés à toutes et tous.....	9
3.La citoyenneté en action.....	11
4.Des quartiers attractifs et bien insérés dans le territoire.....	12
5.La santé, le bien-être dans les quartiers.....	14
6.Éducation, Jeunesse et Parentalité.....	17
L'animation du Contrat "Engagements quartiers 2030".....	19
Participation citoyenne et rôle des conseils citoyens.....	20
Témoignages d'acteurs de la politique de la ville.....	21

2024 : L'ENGAGEMENT D'UNE DYNAMIQUE PARTENARIALE POUR LES QUARTIERS

L'année 2024 a été marquée par la signature du Contrat de ville sur la période 2024-2030, appelé également « Engagements Quartiers 2030 ».

L'ensemble des parties prenantes : institutions, associations, acteurs de terrains et habitants, s'est impliqué aux côtés de Niort Agglo et de l'État dans cette démarche empreinte d'une forte dynamique partenariale que je souhaite souligner.

Par ce nouveau Contrat, nous avons souhaité « embarquer » nos partenaires, afin de développer l'attractivité et réduire les écarts entre les quartiers prioritaires du Clou-Bouchet/Tour-Chabot/Gavacherie et Pontreau/Colline St-André et le reste du territoire. En mobilisant les leviers urbains de la cohésion sociale et de l'emploi, nous souhaitons collectivement améliorer tous les aspects de la vie quotidienne des habitants.

Une année est déjà passée et les avancées sont tangibles : les partenaires ont répondu présents et se sont mobilisés, aussi, je tiens à les remercier.

Je tiens également à remercier les conseils citoyens qui ont à cœur de représenter les habitants.

Je vous propose à travers ces quelques pages de partager des repères, quelques exemples emblématiques parmi les nombreuses actions conduites et des paroles d'habitants, notamment des jeunes, témoignages de cette dynamique.

En vous souhaitant une excellente lecture.



Jérôme BALOGE
Président de Niort Agglo
Maire de Niort



L'année 2024 a été marquée par la finalisation et la signature du nouveau Contrat de ville « Engagement Quartiers 2030 ». A cette occasion, les périmètres géographiques des quartiers du Clou Bouchet et du Pontreau Colline Saint-André ont été légèrement modifiés.

Par la signature du nouveau contrat, l'État continue son engagement à destination des quartiers de la politique de la ville aux côtés des partenaires et en appui aux associations.

En mobilisant les moyens de droit commun de l'État dans la lutte contre la pauvreté, pour l'accès à l'emploi, la transition écologique, la sécurité et la prévention de la délinquance et de manière transversale pour la lutte contre les discriminations et l'égalité femmes/hommes, les services de l'État répondent présents.

En soutenant des actions, via les crédits spécifiques de la politique de la ville, les services de l'État contribuent à l'amélioration des conditions de vie des habitants, à assurer l'égalité des territoires et à réduire les écarts de développement des quartiers défavorisés. En complément des appels à projet, ces crédits ont permis de soutenir en 2024 la médiation sociale, avec des efforts réalisés pour conserver les postes d'adulte relais, l'éducation avec le programme de réussite éducative ou encore des temps de loisirs et de découverte avec le dispositif « Quartiers d'été », orienté en cette année olympique sur le sport et les Jeux.

Aux côtés de Niort Agglo, je remercie l'ensemble des partenaires : institutions, opérateurs associatifs, Conseils Citoyens et habitants, pour le travail accompli au cours de cette année afin d'offrir les mêmes chances de réussite et d'épanouissement à toutes et à tous.

Simon FETET
Préfet des Deux-Sèvres

quartiers2030

LE CONTRAT DE VILLE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est un dispositif qui vise à rattraper les écarts entre les Quartiers Politique de la Ville (QPV) dits prioritaires et le reste du territoire, afin d'améliorer la vie quotidienne des habitants. Une vingtaine de partenaires signataires ont pris des engagements dans cet objectif.

LES QUARTIERS PRIORITAIRES NIORTAIS : QUELQUES REPÈRES

*Ces quartiers prioritaires sont définis par l'État sur la base d'un **critère unique : le faible revenu des habitants.**



Tour Chabot Gavacherie

1 422 habitants

50 % de ménages de personnes seules
50 % de familles monoparentales*
51 % de ménages sous le seuil de pauvreté**
35 % de taux d'emploi***



Clou-Bouchet

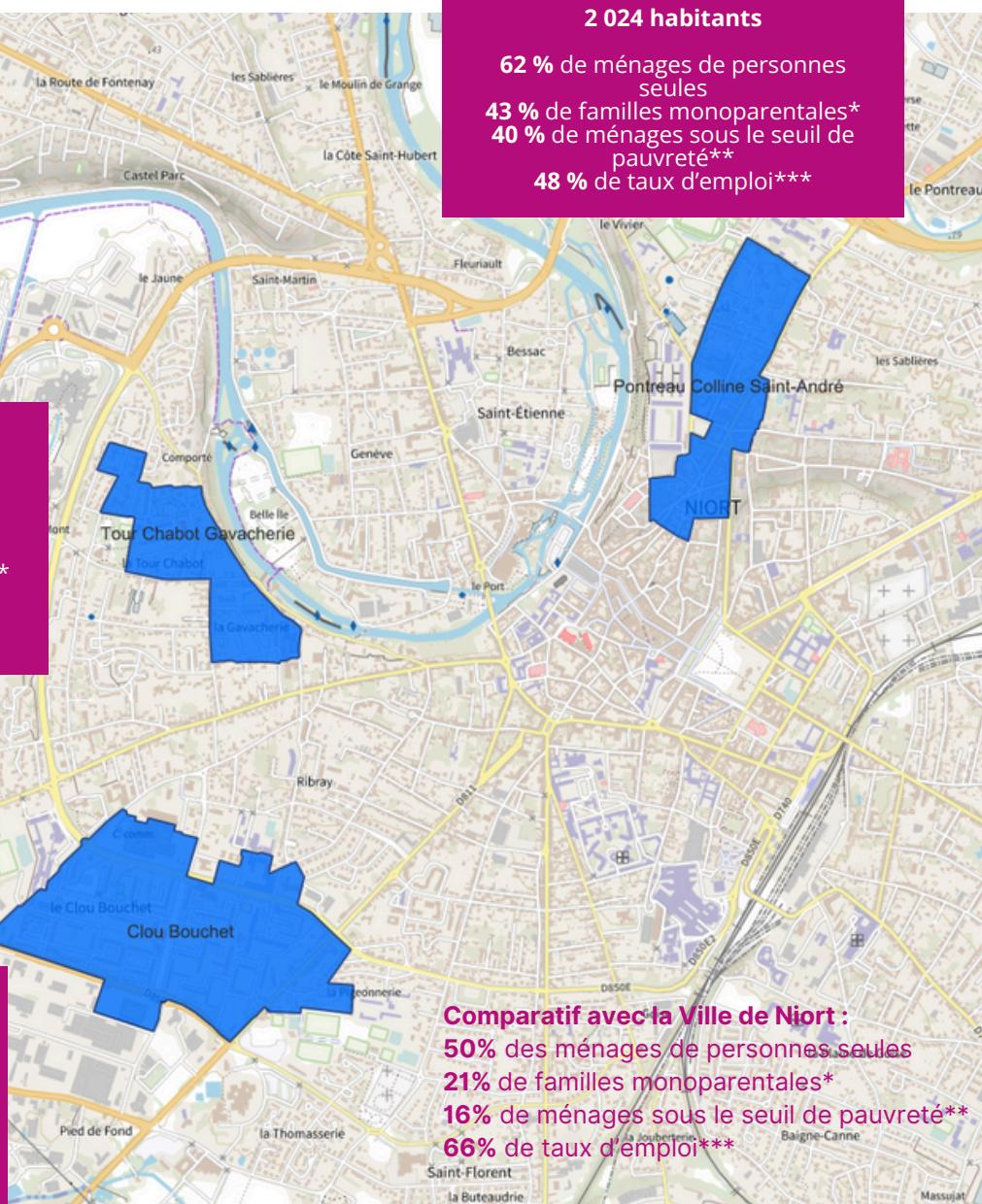
2 837 habitants

57 % de ménages de personnes seules
50 % de familles monoparentales*
59 % de ménages sous le seuil de pauvreté**
36 % de taux d'emploi***

Pontreau Colline Saint-André

2 024 habitants

62 % de ménages de personnes seules
43 % de familles monoparentales*
40 % de ménages sous le seuil de pauvreté**
48 % de taux d'emploi***



Comparatif avec la Ville de Niort :

50 % des ménages de personnes seules
21 % de familles monoparentales*
16 % de ménages sous le seuil de pauvreté**
66 % de taux d'emploi***

*familles monoparentales : parmi les familles avec enfants

**seuil de pauvreté : moins de 1 156 € par mois

***taux d'emploi : des 15 - 64 ans

LES MOYENS FINANCIERS MOBILISÉS POUR LES QUARTIERS PRIORITAIRES EN 2024

Chaque année, Niort Agglo et l'État lancent **l'appel à projets du Contrat de ville**. Par cet appel à projets, les partenaires signataires mobilisent des crédits en lien avec leurs compétences respectives pour soutenir des projets au profit des quartiers prioritaires, dans les domaines de la jeunesse, l'éducation, la parentalité, l'emploi, le développement durable, l'accès aux droits, la citoyenneté, l'accès aux loisirs, la culture et au sport. Niort Agglo et l'État mobilisent leurs enveloppes de crédits spécifiques de la politique de la ville pour abonder les financement de droit commun.

L'appel à projets 2024

85 projets déposés

dont 77 projets soutenus

dont 17 nouveaux projets

Plus de 2 900 000 €

mobilisés par les signataires du contrat de ville dans le cadre de leur **droit commun**

source : déclaratif des porteurs de projet dans le cadre de leurs bilans



570 000 €

de **crédits spécifiques** versés par Niort Agglo et l'Etat en complément des financements de droit commun.

Niort Agglo : 414 000 €
Etat (ANCT) : 154 712 €

Répartition des projets par orientation

24 projets "quartiers attractifs"

20 projets "parcours vers l'emploi"

19 projets "santé, bien-être"

10 projets "citoyenneté, vivre ensemble"

10 projets "éducation, parentalité, jeunesse"

Outre l'appel à projets du Contrat de ville, des dispositifs spécifiques ont été mis en œuvre en 2024 dans les quartiers prioritaires :

Renouvellement urbain et amélioration du cadre de vie

• Une convention de renouvellement urbain

pour le quartier Pontreau Colline Saint-André dans le cadre de cette convention signée par l'État, Niort Agglo, la Ville de Niort et les bailleurs sociaux.

30 millions d'€ sur la durée de la convention, en plus des projets urbains conduits sur les 2 autres quartiers.

Réussite éducative et cohésion sociale

• Programme de Réussite Educative (PRE)

Dispositif de soutien à la réussite éducative, porté par le CCAS de Niort, pour accompagner les enfants en difficulté.

80 000 € financés par l'État

• "Quartiers d'été"

Pour le développement d'activités et de séjours sur la période estivale.

24 900 € financés par l'État

• Soutien à la médiation de proximité

7 postes "adultes relais" financés par l'État.

L'ANNÉE 2024 : QUELQUES JALONS

Un travail de mémoire mobilisateur

En janvier 2024, sur le quartier du Pontreau Colline Saint-André, la sortie de l'ouvrage "mémoire de quartier" est venu clôturer le travail de mémoire de ce quartier en renouvellement, travail auquel a participé l'artiste Fred Billy. Jour après jour, il a écouté et recueilli la parole des habitants sur leur parcours de vie et ce qui les lie au quartier. L'ouvrage retrace toutes ces histoires singulières qui convergent au Pontreau. La démarche a été pilotée par le Moulin du Roc et financée dans le cadre du Contrat de ville.



Un été tout en couleurs...

La période estivale est particulièrement sensible car les habitants ont moins la possibilité de partir pour des raisons économiques. Ainsi, il importe de construire avec eux des espaces de rencontres et de vivre-ensemble, en occupant les espaces en pied d'immeubles, mais aussi en proposant des sorties hors quartier. Durant l'été 2024, ce sont ainsi plus de 110 animations qui ont été proposées.

Une nouvelle résidence pour les jeunes

Au Clou Bouchet, la nouvelle Résidence Habitat Jeunes Joséphine Baker, comprenant 165 logements pour des jeunes en parcours de formation et d'insertion professionnelle, a ouvert ses portes en novembre 2024. Ces logements sont complétés par des salles d'animation, un patio central aménagé autour d'un jardin et des salles d'ateliers. Le projet social prend progressivement son essor en lien avec les acteurs du quartier.



Un espace en devenir

Le bailleur Deux-Sèvres Habitat a démolie les barres Langevin et Thimonnier, dont les emprises libérées ont été temporairement remis en espaces verts, ouverts au public, dans l'attente d'un projet par la Ville de Niort. Une réflexion est en cours sur les transformations du quartier à envisager.

A la Tour Chabot Gavacherie, une opération d'habitat diversifiée pour les familles

Après une large concertation avec les habitants et les acteurs locaux, le permis de construire de l'opération d'habitat Niort-Ribray dans le quartier Tour Chabot Gavacherie, a été délivré. Pour rappel, cette opération comprend 143 logements pour l'accueil de familles, de séniors et d'étudiants, dans un environnement préservé. La commercialisation est engagée et le démarrage des travaux est envisagé courant 2026.

Le Pontreau Colline Saint-André achève sa transformation

Dans ce quartier, au-dessus de la boulangerie « Le petit Talmeunier » de la rue Pluviault, un logement destiné à des familles a été livré. Les premiers locataires ont emménagé en juillet 2025.



La recomposition de la place Denfert-Rochereau s'est poursuivie avec des espaces publics (fin des travaux envisagée en mars 2026) et des équipements vecteurs de cohésion sociale comme le centre socioculturel Grand Nord (fin des travaux envisagée fin 2025).

L'équipement France Services actuellement au sein du centre Du Guesclin viendra se repositionner par la suite aux côtés de ce CSC.

Après la rue du Maréchal Leclerc, les rues Saint Gelais, Jules Ferry, Brémaudière et Guilloteau seront requalifiées.

L'aménagement des pieds d'immeuble du Pontreau suit son cours en termes d'études et de programmation. Dans la continuité, un city stade prendra place à proximité de l'école Pierre de Coubertin.



Le déploiement de la vidéoprotection

La Ville de Niort met en œuvre un programme de vidéoprotection inscrit dans le Contrat de Sécurité Intégrée signé avec les services de l'État. Ce programme a ciblé en 2024 la partie est du Clou-Bouchet. La couverture de l'ensemble du quartier est prévue fin 2025. Le déploiement sur la tour Chabot Gavacherie et le Pontreau-Colline St André est en réflexion.

6 ORIENTATIONS POUR L'ACTION : QUELQUES ILLUSTRATIONS DES AVANCÉES 2024

1

BIEN VIVRE AU SEIN DE QUARTIERS DURABLES

• Le changement climatique : un phénomène très impactant

Les quartiers d'habitat collectif sont, plus que d'autres, concernés par le changement climatique. L'aménagement durable de l'espace public et la création d'îlots de fraîcheur, sont essentiels, les pieds d'immeubles constituant le "jardin commun". La question de la rénovation énergétique des logements est également un enjeu majeur pour faire face aux pics de chaleur de plus en plus fréquents. Comme illustré ci-dessous par l'action de Vent d'Ouest.

Les jardins partagés, espaces de convivialité et de sensibilisation au respect de l'environnement

Les jardins partagés animés par l'association Vent D'Ouest sont présents principalement sur les quartiers du Clou Bouchet, de la Tour Chabot Gavacherie et quai de Belle-Île en bord de Sèvre. Au Pontreau, quelques habitants gèrent un espace d'arbustes fruitiers.

Ces jardins sont des espaces d'animation et de convivialité autour de la production légumière et fruitière et de plantes aromatiques. Ils sont des espaces de sensibilisation à l'environnement, à la lutte contre le gaspillage et au compostage des déchets. Ils permettent également d'aborder l'alimentation et son impact sur la santé. L'opération "jardins au naturel" de la Ville de Niort, permet de les valoriser.



En 2024, deux ateliers "artistes de jardin" et "plantes comestibles" ont été organisés place Auzanneau au Clou Bouchet. Vent d'Ouest propose également de nombreuses sorties extérieures pour découvrir d'autres milieux naturels, participer à des temps de production de jus de pommes, etc.

• Une offre de mobilité douce importante mais une utilisation encore timide

Les transports en commun sont utilisés par les habitants des quartiers prioritaires disposant moins qu'ailleurs de véhicules personnels. Ces quartiers sont tous desservis par une ou plusieurs lignes de transport en commun et sont dotés en proximité de stations de vélos en libre-service. Si l'offre de mobilité douce est réelle, son utilisation est encore timide, comme illustré ci-dessous.

Savoir rouler à vélo, un apprentissage pour les enfants des quartiers

Niort Agglo soutient depuis 2023 le dispositif de l'Education Nationale "Savoir Rouler à Vélo", mis en oeuvre par l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré).

En 2024, ce sont 207 élèves des 5 écoles primaires des QPV qui ont bénéficié de ce programme. Il s'agit à la fois d'apprendre à pédaler, mais aussi à être autonomes pour circuler dans son quartier.

Les enfants des QPV ont des profils différents quant à la maîtrise du vélo. Les écoles rencontrent des difficultés à mobiliser les parents pour accompagner les sorties à vélo, du fait notamment de l'exigence d'un agrément parental pour assurer l'encadrement.

Ainsi, la question de l'apprentissage du vélo par les parents avec à la clé l'agrément pour accompagner les sorties scolaires, est un enjeu à prendre en compte.

L'insertion professionnelle des habitants des quartiers est un axe majeur du Contrat de ville.

Le taux d'emploi des quartiers prioritaires est très inférieur à celui de Niort. Aussi, il est essentiel d'adapter les mesures d'accompagnement pour correspondre aux besoins des demandeurs d'emploi et des entreprises. Ci-dessous, l'illustration de plusieurs initiatives des partenaires institutionnels et associatifs mises en œuvre en 2024.

Une formation sur mesure sur les métiers en hauteur



Sous l'impulsion du Guichet des clauses d'insertion de Niort Agglo, trois Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI) ont mis en place une formation spécifique au travail en hauteur, avec pour cible privilégiée les habitants des quartiers prioritaires.

Conçue en lien avec les employeurs, cette action a permis aux participants d'obtenir 7 habilitations reconnues sur le marché du travail. Ces qualifications permettent d'intégrer davantage d'heures d'insertion dans les marchés de travaux, par exemple : la réhabilitation de logements du parc social du Clou Bouchet. 2 salariés nouvellement formés sont intervenus sur le ravalement des façades.

Des évènements emploi au cœur des quartiers pour favoriser la participation des habitants

En 2024, France Travail a organisé au cœur du Clou Bouchet, des « évènements emploi ». Cette démarche apporte une importante valeur ajoutée liée à sa proximité et au travail de mobilisation réalisé en amont auprès :

- Des demandeurs d'emploi notamment pour les informer, orienter et préparer à se présenter,
- Des entreprises pour identifier les offres,
- Des acteurs de l'insertion et des partenaires associés pour lever les freins à la mobilité et au logement.

Ainsi, l'organisme « Action Logement » a présenté ses différentes aides permettant, via l'accès au logement, le retour à l'emploi. Soligo, la plateforme mobilité, a communiqué sur son offre de conseils et de locations : vélos, deux-roues, véhicules sans permis et voitures.

FORUM

ACTION QPV du 25 Juin au Clou Bouchet

Bilan :

80 DE convoqués
37 Présents + 15 accompagnés par d'autres structures
11 Entreprises
8 Partenaires

Bravo !

La 1ère édition organisée en juin 2024 a été saluée par toutes les parties prenantes.

La dynamique se poursuit avec la perspective d'autres événements !

Accompagner l'entrepreneuriat dans les quartiers prioritaires, de l'idée à la concrétisation du projet

La CCI (Chambre de Commerce et de l'Industrie) et la CMA (Chambre des Métiers et de l'Artisanat) s'engagent au quotidien au côté de l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE), dans les quartiers de la ville, pour soutenir les créateurs d'entreprises et valoriser l'artisanat.

Tous les mois, des ateliers sont proposés dans les locaux de France Services du Clou Bouchet, au siège de Niort Agglo et à l'agence ADIE. Ces démarches permettent d'aller vers les micro entrepreneurs pour les accompagner dans les différentes étapes de leur projet.



Depuis 10 ans, ce sont plus de 600 habitants qui ont été sensibilisés, informés et accompagnés. En 2024, 87 personnes ont bénéficié de ces actions, dont 35 issues des quartiers. Chaque année, les entrepreneurs installés ou en cours d'installation dans les quartiers prioritaires sont mis à l'honneur lors d'un temps fort.

La mobilité solidaire, une autre façon d'avancer

En complément du réseau de transport en libre accès de l'agglo, la plateforme SOLIGO propose des services à des tarifs solidaires pour lever les freins à la mobilité et à l'emploi.

De manière très concrète, sur prescriptions de référents sociaux ou des conseillers France Travail, SOLIGO propose différentes solutions :

- Accompagnement à la mobilité,
- Location de véhicules,
- Vente et accompagnement à l'achat de véhicules,
- Préparation au code et au permis,
- Vente de vélos recyclés



Dans le cadre d'un garage automobile, SOLIGO emploie des personnes en parcours d'insertion et les accompagne dans la définition de leur projet professionnel à travers l'apprentissage de la mécanique. Grâce à l'ensemble des solutions, Soligo a accompagné près de 400 personnes dont une centaine habitait les quartiers prioritaires.

La citoyenneté se définit comme un ensemble de droits et devoirs permettant de prendre sa place dans une communauté. Par extension, elle évoque l'ensemble des moyens donnés aux habitants pour jouer un rôle, prendre des responsabilités, dans le respect d'autrui. Parmi les différentes actions proposées dans les quartiers pour favoriser le pouvoir d'agir des habitants, voici 2 illustrations portées par les acteurs associatifs.

Sensibiliser à l'illettrisme par le théâtre

Le « labo des mots », c'est quoi ?

Au CSC du Parc, un groupe d'une vingtaine d'adultes apprend ou réapprend à lire et à écrire le français au sein d'un atelier de savoirs de base. Ce groupe est accompagné par une équipe de bénévoles et par la facilitatrice-médiateuse de CORAPLIS.

Une partie des participants a souhaité mettre en scène leurs parcours et leurs aventures d'apprentissage. Avec l'appui des intervenants de la Compagnie La Chaloupe, l'atelier s'est transformé en un spectacle diffusé sur Niort et aussi d'autres lieux. Cette 1ère expérience a été un succès primé au niveau national.

Le « labo des mots » fait partie des nombreuses solutions de formations linguistiques au cœur des quartiers prioritaires pour accompagner le (ré)apprentissage du français vecteur de confiance en soi, de citoyenneté, d'insertion sociale et professionnelle.

Par ailleurs dans ses locaux du Clou Bouchet, CORAPLIS anime une permanence hebdomadaire (mercredi 14h-17h sans rendez-vous) permettant une orientation vers une solution de formation linguistique la plus adaptée.



Le Fonds de Participants des Habitants (FPH) : des initiatives soutenues par un dispositif réactif et collégial



Le Fonds de Participation des Habitants est financé dans le cadre de l'appel à projets du Contrat de ville et administré par le CSC de Part et d'Autre pour les 3 quartiers prioritaires.

Il permet de financer chaque année 10 projets à l'initiative des habitants pour un montant maximum de 500 €, comme l'organisation d'après-midi festifs, de manifestations culturelles ou sportives, de sorties, ...

Ceux-ci sont sélectionnés par une commission d'attribution composée de représentants institutionnels, associatifs et de conseillers citoyens.

Depuis 2024, les habitants bénéficiaires de cette aide peuvent intégrer cette commission l'année suivante. Le CSC de Part et d'Autre organise une soirée pour valoriser des initiatives et donner envie à d'autres habitants de proposer un projet.

4

DES QUARTIERS ATTRACTIFS ET BIEN INSÉRÉS DANS LE TERRITOIRE

La notion d'attractivité renvoie à l'image des quartiers et aux différentes dynamiques qui participent à son amélioration. Ainsi, la présence de services et d'équipements publics, la desserte par les transports en commun, la présence de commerces et d'espaces publics agréables, les diverses animations de proximité proposées, concourent à cet objectif.

Une nouvelle crèche à la Tour Chabot-Gavacherie

En janvier 2024, le CCAS de Niort a ouvert une nouvelle crèche de 24 places sur le site du pôle enfance. Dénommée Pomme d'Api, elle a accueilli 35 enfants au cours de la première année, dont 10 habitent un quartier prioritaire. Elle fonctionne en 2 sections d'enfants d'âges mélangés.

L'équipe de professionnelles a développé un programme d'animations tourné vers la nature. Aux beaux jours, les enfants vont régulièrement au jardin partagé du quartier pour planter, arroser et « observer les petites bêtes du compost ». Ils y rencontrent de temps en temps des résidents de l'EHPAD voisin.

Un bac potager a été fabriqué dans le jardin de la crèche, avec l'association Vent d'Ouest. Les enfants vont quotidiennement arroser et surveiller leurs plantations et même récolter les premières petites tomates !



Le carnaval de la Tour Chabot Gavacherie : un temps fort pour les habitants



Le carnaval est une formidable occasion de créer du lien entre les habitants, dans un esprit festif. Intergénérationnel et interculturel, cet évènement rassembleur a désormais toute sa place dans ce quartier.

En plus du défilé, les temps préparatoires sur plusieurs semaines, impliquent jeunes et moins jeunes, dans une dynamique commune.

Ainsi, les CSC des 3 quartiers prioritaires ont désormais inscrit ce rendez-vous à l'agenda annuel, avec une collaboration étroite avec d'autres acteurs associatifs. Les écoles sont impliquées, ainsi que d'autres structures comme l'EHPAD des Coteaux de Ribay où les résidents participent activement à la préparation de l'évènement.

Les habitants font leur cinéma



Mettre les habitants dans la situation de raconter une histoire, d'écrire le scénario, de se placer devant la caméra, mais aussi derrière en découvrant les différents gestes techniques,... C'était le défi de l'association ROKA en collaboration avec le CSC Grand Nord dans le cadre de ce premier atelier cinéma.

Après la réalisation d'émissions radiophoniques, le travail de mémoire avec le recueil de la parole d'habitants, une nouvelle opportunité a été offerte de raconter le quotidien et de vivre une expérience collective.

Pendant deux semaines, les habitants se sont retrouvés dans le local mis à disposition par la CSF (Confédération Syndicale des Familles), ont apprivoisé la caméra et vaincu certaines appréhensions.

Le court-métrage, sur le thème de la relation entretenue par chacun au téléphone portable, a été diffusé au Moulin du Roc, lors d'une soirée spéciale. Une occasion de valoriser le travail accompli et d'évoquer le quartier sous un angle positif.

Le retour du festival de musique dans le quartier Tour-Chabot Gavacherie

En 2024, l'association En Vie Urbaine organisait la 16ème édition de son festival de musique urbaine. Ce retour du festival au coeur du quartier place Louis Jouvet est une formidable occasion de le valoriser, puisque les spectateurs viennent aujourd'hui de tout horizon.

Le déroulement à la Tour Chabot permet de mobiliser une quarantaine de bénévoles dont des habitants. Dans un contexte où la recherche de bénévoles est une gageure pour bon nombre d'associations, cette dynamique est à saluer.

L'appel à projets contribue à soutenir cet évènement, mais aussi les actions de médiation culturelle menées en amont dont un atelier Rap. Par un travail d'écriture, de création et d'expression scénique, les jeunes, accompagnés par un artiste, acquièrent des compétences et prennent confiance en eux. Une représentation sur la grande scène du festival, en avant-première d'un concert, leur a permis de mettre en scène tout le travail accompli !



En 2024, la CPAM a partagé avec les différents acteurs de la politique de la ville de nouveaux indicateurs permettant de mesurer le positionnement des quartiers prioritaires niortais par rapport au reste du territoire. L'accès aux actions de dépistage s'avère être le principal indicateur de décrochage, confirmant ainsi la nécessité d'accompagner les actions de prévention en santé dans les quartiers.

La santé mentale, notamment celle des jeunes, alerte depuis quelques années au niveau national. Accompagner les acteurs à la détection des situations de souffrance psychique apparaît, dans ce contexte, un axe essentiel.

Par ailleurs, un travail important est à poursuivre sur les questions de prévention portant sur les déterminants de santé (pratique régulière du sport, alimentation saine et équilibrée...).

Les exemples ci-dessous illustrent les interventions possibles dans les quartiers, portées par des acteurs institutionnels et associatifs.

Une offre d'écoute psychologique pour les situations sensibles

Sur les 3 quartiers prioritaires, des évènements dramatiques se sont produits début d'été. Ces situations ont nécessité un fort accompagnement des habitants par les acteurs de proximité : CSC, éducateurs de rue, médiateurs du CCAS... Il a également été nécessaire de déployer une offre d'écoute psychologique en individuel ou en collectif.

La prévention du cancer en porte à porte au Clou Bouchet

En partenariat avec le Centre de Dépistage des Cancers des Deux-Sèvres, une expérimentation ciblant les femmes de 50 à 74 ans, a été conduite pour sensibiliser les locataires de Deux-Sèvres Habitat à la prévention du cancer et notamment du sein.

Les gardiens d'immeuble de DSH ont favorisé la mise en relation avec les locataires qui ont accepté « d'ouvrir leur porte » aux professionnels de santé. L'action a débuté en novembre/décembre 2024 et s'est poursuivie jusqu'en juin 2025.

Les actions de dépistage ont pu être réalisées grâce aux créneaux réservés par le CRDC auprès du centre de radiographie.



Les défis positifs des jeunes pour faire plaisir et partager avec les habitants



Les défis bienveillants sont de petites actions simples, proposées en groupe, pour renforcer des compétences essentielles comme l'estime de soi, l'empathie, la gestion du stress ou encore la coopération. Ils permettent d'expérimenter concrètement, dans un cadre ludique et sans jugement, des attitudes et des comportements qui favorisent le bien-être individuel et collectif.

Promotion Santé Nouvelle Aquitaine et le CSC du Parc ont ainsi proposé aux jeunes ces défis bienveillants.

Pour exemple, les jeunes sont allés à la rencontre des ainés pour recueillir leurs conseils sur la question : comment être heureux dans la vie ? Ces enregistrements audio ont été valorisés lors d'une soirée qui a permis de réunir une 20aine de jeunes. L'action a été renouvelée en 2025.

La promotion de la formation des premiers secours en santé mentale pour les acteurs de proximité

Dans le cadre de sa stratégie "santé jeunes", la CPAM des Deux-Sèvres a organisé dans ses locaux 3 sessions de la formation PSSM (Premiers Secours en Santé Mentale) en 2024. Elles sont destinées aux professionnels et aux bénévoles en contact avec des adolescents et des jeunes.

Pendant 2 jours, les participants ont été formés à :

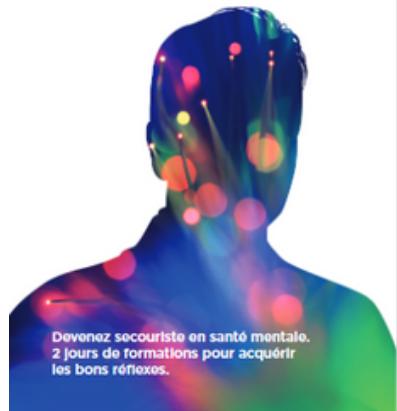
- Mieux comprendre les troubles psychiques courants (dépression, anxiété, troubles du comportement, crises, ...)
- Repérer les signes précoce de souffrance mentale
- Savoir quoi dire, quoi faire et vers qui orienter une personne en difficulté
- Adopter une posture bienveillante, sans jugement pour favoriser la confiance et l'écoute

Cette formation est l'équivalent en santé mentale des gestes de premiers secours physiques : elle donne les clés pour intervenir dès les premiers signes et encourager une prise en charge précoce.

L'engagement de la CPAM79 sur ce sujet crucial a permis en 4 ans de financer cette formation auprès de nos partenaires et de former plus de 100 personnes.

Aider quelqu'un qui ne va pas bien, ça s'apprend.

Il y a une méthode.



Favoriser l'accès à la santé et apprendre les gestes qui sauvent



La médiation en santé portée par l'accueil santé social de la CROIX-ROUGE du 79, a été renforcé en février 2021 avec l'arrivée d'une médiatrice santé. Elle propose des permanences individuelles, une fois par mois au sein des centres sociaux-culturels des 3 QPV de Niort pour faciliter l'accès aux droits et aux soins de santé.

En collaboration avec les professionnels des CSC, ce service propose aussi des actions collectives centrées sur la prévention et le bien-être, avec le soutien de la CTPS* de Niort et d'une socio-esthéticienne.

En 2024, le service a proposé 16 séances de formation, animées par un formateur Croix-Rouge, en direction de différents publics : parent-bébé, parent-enfant, public jeune, adulte et seniors. Ce sont ainsi 173 personnes, entre 7 et 80 ans qui sont aujourd'hui informées des gestes qui sauvent une vie.

Ce travail de proximité et de collaboration est essentiel face à un public souvent éloigné des dispositifs de formation.

*CTPS : Communauté Professionnelle Territoriale de Santé

Focus 2024 : le sport dans les QPV

L'année 2024, année des Jeux Olympiques en France. Alors que ces derniers ont créé une certaine émulation, qu'en est-il de la pratique sportive dans les quartiers prioritaires ?

A l'échelle nationale, l'INJEP* observe un décrochage de la pratique sportive dans les QPV. Depuis fin 2022, l'État, Niort Agglo et la Ville de Niort, accompagnés de plusieurs partenaires, ont lancé une démarche pour promouvoir l'activité physique et sportive. La première étape a été d'objectiver la situation à travers des indicateurs mobilisés grâce notamment aux clubs et associations sportives du territoire.



Un net décrochage de la pratique sportive dans les QPV...



... qui touche surtout la pratique sportive des femmes

Taux de licences pour 1 000 habitants



Part des licences féminines



Un écart qui s'est accentué sur la période 2019- 2022



En 2024, 14 clubs et associations sportives niortaises sur 17 interrogés, enregistrent **un maximum de 5% de licenciés habitant dans un QPV**. Pour rappel, les habitants des QPV représentent 10% de la population niortaise.

La discipline qui compte le plus de licenciés issus des QPV est le football.

ANIOS** : Une action partenariale pour faire bouger les lignes !



En 2022, un premier état des lieux a mis en évidence que seulement 7% des enfants bénéficiaires du dispositif ANIOS, habitent un QPV, alors même que ce dispositif vise à favoriser une pratique sportive grâce à un coût accessible.

Un travail sur le long court, avec les CSC et les mairies de quartier a permis de passer **en 2024 de 7% à 15% de bénéficiaires habitant un QPV** ce qui correspond à la représentativité démographique de la tranche d'âge 6-15 ans dans les QPV.

Néanmoins, cette augmentation a profité surtout aux jeunes garçons, les filles restent largement en décrochage par rapport au reste de la population niortaise (36% contre 46%). L'action se poursuit avec les partenaires en 2025.

*Source INJEP : Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire. Données 2022

** ANIOS : Activités Niortaise d'Initiation et d'Orientation Sportive - dispositif de la Ville de Niort destiné à faire découvrir des disciplines sportives aux enfants de 6 à 17 ans, avec une tarification établie selon le niveau de ressources.

Bon nombre des actions et des engagements du contrat de ville visent à soutenir la parentalité, accompagner les enfants dans leur réussite scolaire, susciter les apprentissages culturels facteurs d'épanouissement personnel, tout en plaçant les parents dans un rôle central.

Les interventions éducatives prennent souvent appui sur des collaborations institutionnelles et associatives, afin de garantir une continuité éducative et une cohérence sur les différents temps de l'enfant. Ci-dessous, quatre exemples viennent témoigner de ces coopérations.

L'école Jules Ferry du Pontreau s'engage dans le dispositif "un orchestre à l'école"

19 élèves volontaires constituent depuis septembre 2024 la classe orchestre de cuivres, animée une demi-journée par semaine par un enseignant du Conservatoire de Danse et de Musique de Niort Agglo, situé à proximité.

Inscrit sur une durée de 3 ans, le dispositif "orchestre à l'école" permet aux élèves de découvrir un instrument qu'ils peuvent emporter chez eux pour s'entrainer. Il concerne plus largement l'ensemble des élèves de l'école qui auront l'occasion d'assister à des concerts plusieurs fois dans l'année.



Les élèves de l'école Ernest Pérochon réalisent un clip sur le harcèlement scolaire

Dans le cadre du concours "Non au harcèlement" lancé par l'Éducation Nationale, la classe de CM1-CM2 de l'école Ernest Pérochon a réalisé un clip, comprenant un travail d'écriture, de chorégraphie, de mise en musique et vidéo. Les élèves se sont impliqués pendant plusieurs semaines.

Ce clip qui leur a permis de développer plusieurs compétences dont des compétences psychosociales, a été récompensé par un prix académique.



Sortir du quartier, une proposition plébiscitée par les habitants

Sortir du quartier, le temps d'un court séjour ou sur une journée, pour bon nombre d'habitants qui ne partent pas en vacances, est une proposition des CSC qui suscite un engouement croissant. Ces sorties leur permettent de rompre avec le quotidien, de vivre une expérience conviviale et de leur faire découvrir de nouveaux lieux.

Les professionnels des CSC veillent à s'adapter aux besoins de chacun avec des sorties organisées en autonomie ou en collectif.



A l'automne 2024, ce sont près de 70 habitants du quartier Pontreau Colline Saint-André qui sont partis 3 jours dans le Mont Dore. Ce séjour initié par les habitants, a été préparé avec le soutien du CSC et a fait l'objet d'actions d'autofinancement pour permettre d'en réduire le coût. Pour beaucoup, c'était la 1ère découverte d'un paysage montagneux, et d'un engagement physique pour randonner sur le massif du Sancy. Pour les adultes seuls, c'était l'occasion de vivre un moment permettant de rompre l'isolement. Le bilan du séjour a été très positif et les participants souhaitent renouveler l'expérience !

ÉCOLES, CCAS, VILLE DE NIORT ET CSC : Une coopération réelle et nécessaire

L'enfant et ses parents sont en contact avec différents professionnels dans son parcours éducatif : enseignants, animateurs périscolaires ou bénévoles. La cohérence des différentes interventions et la transmission des informations sont primordiales dans l'intérêt de l'enfant.

Dans cet objectif, le Programme de Réussite Éducative (PRE) porté par la Ville de Niort, anime dans chaque quartier, des rencontres mensuelles d'équipes pluridisciplinaires. Ces équipes sont composées de représentants des CSC, de représentants du Conseil Départemental, des directeurs des écoles du quartier, de la psychologue scolaire et des représentants de la Direction de l'Éducation de la Ville de Niort.

Ces rencontres génèrent une véritable coopération interinstitutionnelle. Elles permettent d'identifier le bon interlocuteur et de se coordonner sur les situations délicates.

Dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité, le lien formel et informel entre les animateurs des CSC et l'équipe éducative de l'école est primordial pour l'enfant. Chaque année, des rencontres sont organisées en début d'année et au besoin au cours de l'année, pour mieux appréhender de part et d'autre les besoins de l'enfant et échanger sur les évolutions, avancées ou difficultés rencontrées.

L'ANIMATION DU CONTRAT "ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030"

L'année 2024 est l'année de la signature du nouveau Contrat de ville "Engagement Quartiers 2030". La formalisation de ce nouveau Contrat a été l'occasion de repenser son animation et de procéder à quelques évolutions des instances, afin de renforcer les partenariats.



Le 9 avril 2024, les partenaires ont signé ce nouveau Contrat pour une période de 6 ans. Cette signature clôture une phase de coproduction, avec les partenaires institutionnels, associatifs et les habitants, à travers des temps d'ateliers et des rencontres bilatérales organisées avec chaque signataire pour recueillir leurs engagements pour les quartiers prioritaires niortais.

Une gouvernance élargie et renouvelée

La gouvernance du Contrat de ville est constituée de temps de restitution des avancées et de suivi des indicateurs, à un échelon décisionnel et à un échelon technique, ainsi que d'espaces d'échanges thématiques (groupe coordination emploi, pôle social, pôle urbain, comité de coordination de la Gestion Urbaine de Proximité (GUP) et comité santé).

Les principales évolutions de cette gouvernance sont :

- le comité santé composé de l'ARS, l'Atelier Santé Ville (Promotion Santé Nouvelle Aquitaine) et Niort Agglo au titre du Contrat de ville et du Contrat Local de Santé, élargit à la CPAM, au CCAS et au Conseil Départemental .
- la création du RDV annuel du Contrat de ville, comme un temps fort réunissant tous les acteurs de la politique de la ville avant l'été. C'est l'occasion de valoriser certaines actions ou d'approfondir une thématique.

La réactivation de l'animation de la Gestion Urbaine de Proximité

Après une année de vacance de poste, une nouvelle coordinatrice GUP a pris ses fonctions en octobre 2024, permettant ainsi de relancer la démarche d'évaluation de la convention GUP, préalable à son renouvellement. La coordinatrice GUP est chargée également de proposer des temps d'échanges, relatifs à la GUP, avec les Conseillers Citoyens. L'accompagnement des projets est assuré par les coordinateurs de la participation citoyenne.



Le lancement d'un groupe mixte sur la communication positive sur les quartiers prioritaires

Quel rôle pouvons-nous jouer, institutions, habitants, associations, pour communiquer positivement sur les quartiers prioritaires ? Niort Agglo et l'État ont proposé ce groupe de travail lors du RDV annuel auquel une dizaine d'acteurs a répondu présent. Les travaux seront engagés en 2025 pour une proposition de plan d'actions.

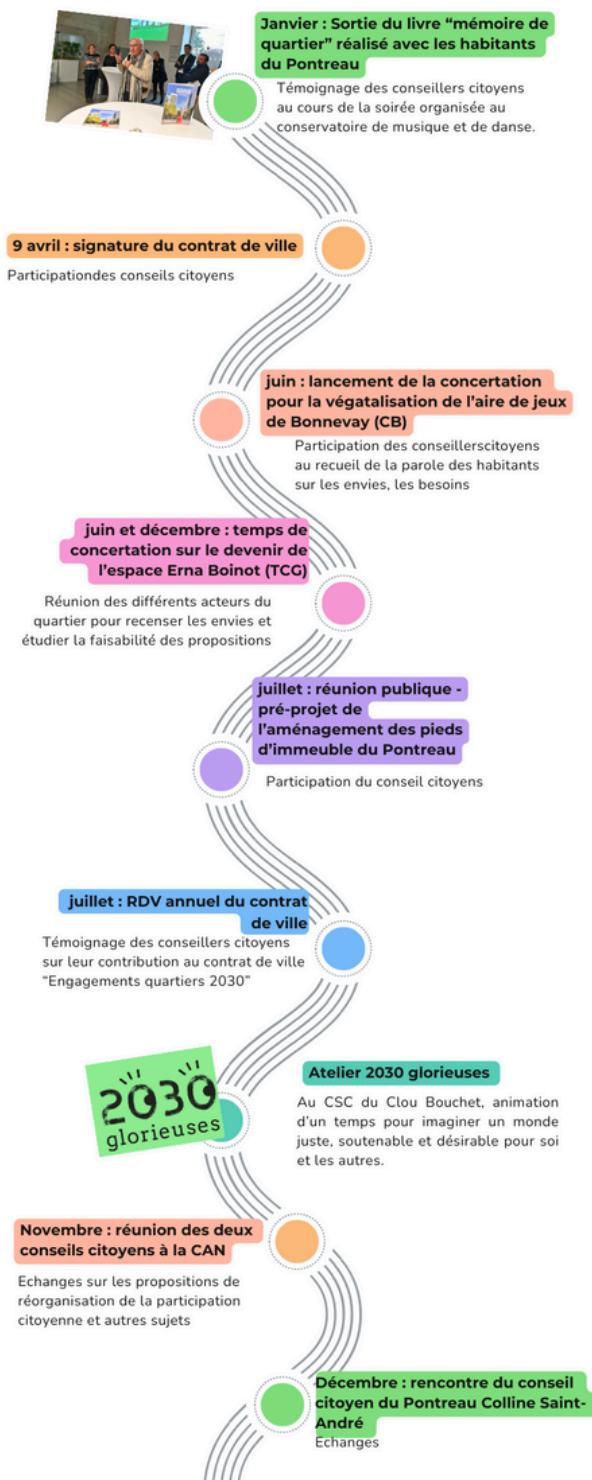
PARTICIPATION CITOYENNE ET RÔLE DES CONSEILS CITOYENS

La coordination de la participation citoyenne est assurée par le service Vie participative de la Ville de Niort, en lien avec Niort Agglo (Direction Cohésion Sociale et Insertion) et la Déléguée du Préfet en ce qui concerne plus spécifiquement le lien avec les Conseils Citoyens.

Pour rappel, il existe deux Conseils Citoyens, l'un pour les quartiers du Clou Bouchet et de la Tour Chabot Gavacherie, l'autre pour le Pontreau Colline Saint-André.

Une année marquée par plusieurs temps de concertation

temps de concertation
et de participation citoyenne



Une meilleure articulation entre Conseils Citoyens et instances vie de quartier :

En 2024, profitant d'une réorganisation de la participation citoyenne, le service Vie participative a proposé d'associer les Conseillers Citoyens aux instances "Vie de quartier". Les Conseillers Citoyens et les acteurs de quartiers travaillent ainsi ensemble sur des actions et des projets concernant leur quartier. Cela permet l'animation et le suivi des projets en leur donnant une nouvelle dynamique et un retour des besoins des habitants sur une plus large échelle.

Ce nouveau mode de concertation ne change pas la composition des Conseils Citoyens (fixée par arrêté préfectoral), leur participation à la gouvernance du Contrat de ville, et le fait qu'ils se réunissent en autonomie. Ils deviennent donc une sorte de commission de l'instance Vie de quartier, qui couvre un périmètre géographique plus large que les quartiers prioritaires. Cette démarche a été présentée aux membres des Conseils Citoyens en novembre 2024. Un référent coordinateur a été nommé pour chaque Conseil Citoyen.

Relance de la Gestion Urbaine de Proximité (GUP) en fin d'année

L'année 2024 a été marquée par la reprise de la coordination de la GUP. Plusieurs rencontres en fin d'année ont amorcé les travaux nécessaires au renouvellement de la convention GUP qui sera annexée au nouveau Contrat Engagements Quartiers 2030 courant 2025.

TEMOIGNAGES D'ACTEURS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

LA PAROLE A MATHIS, YASMINE ET YOUSSEOUF

Pourquoi vous vous êtes investis au CSC du Parc ? C'est la question qui a été posée cette année à Youssouf, Mathis et Yasmine. Voici leur réponse !

"Je m'appelle Mathis, j'ai 21 ans et je suis dans le Conseil d'Administration depuis 2021 j'en suis le Vice-Président.

J'ai habité dans ce quartier depuis mon arrivée en métropole. J'ai déménagé en septembre dernier mais je continue d'y venir et de m'investir dans le CSC. En tant qu'habitant du quartier, j'étais bien placé pour dire ce qu'il manque ou ce qu'il faut garder ici. C'est justement cette proximité qui m'a donné envie de m'investir dans le centre socioculturel du parc. En tant que jeune, je connais bien les besoins de ma génération, que ce soit des espaces pour se retrouver, des activités adaptées ou simplement un endroit où on se sent écouté".

Je m'appelle Yasmine, j'ai 19 ans et je me suis engagée dans le groupe de travail appelé « Les Ambassadeurs».

Ce groupe de travail était composé de salariés, de bénévoles et d'habitants. On s'est réuni sur 4 samedis pour travailler sur le projet du centre pour les 4 années à venir.

J'ai toujours aidé le centre mais sur des engagements plus courts, comme par exemple, tenir le bar lors de la fête de quartier, ou encore, participer à la distribution de la communication. Mais là, c'était différent. On réfléchissait à l'évolution du quartier et surtout à ce que l'on aimeraient voir changer. J'y habite, alors j'ai ma vision et ma connaissance, j'avais envie de la partager avec le centre. Le CSC a participé à mon enfance alors pour moi, c'était normal. Et puis, je voulais que ma voix serve aux jeunes filles du quartier qui me ressemblent et à mes petites sœurs. J'avoue que je me suis engagée car je connais bien les salariés du CSC, je ne l'aurai pas fait ailleurs. On se connaît bien, un peu comme une famille. Et puis, nous étions cinq jeunes dans ce groupe, c'est aussi plus facile de sauter le pas que si j'étais seule. L'équipe salariée jeunesse du CSC parlait de la possibilité pour des jeunes comme nous de nous investir dans le CA. Et puis, il y avait l'exemple de Youssouf.

Je lui posais souvent des questions, ça m'intriguait. Sabrina et Régis venaient nous rencontrer à la Maison des Jeunes quand certains jeunes avaient envie d'en savoir plus. Le message était de nous dire que les jeunes ont la possibilité de contribuer aux décisions concrètes qui nous concernent directement. Par exemple, nous avons pu proposer des idées d'ateliers et d'animations qui répondent aux attentes des jeunes du quartier, mais aussi penser à des activités pour les plus petits. Ce qui m'a vraiment aidé à m'engager, c'est la confiance de l'équipe et le fait que je m'entends bien avec tout le monde. Je sais que ma parole compte, et c'est motivant de voir que chaque projet prend de l'ampleur grâce à notre implication. Par exemple, ils ont même adapté les dates des conseils d'administration pour que je puisse y assister malgré mes autres engagements. Je me sens à ma place, et c'est rare que les jeunes soient aussi écoutés et considérés au même niveau que les plus âgés. M'engager au CSC, c'est pour moi une façon concrète d'agir pour mon quartier, de représenter les jeunes et d'apporter des idées qui correspondent vraiment à nos besoins. Et puis, j'aime l'entraide qu'il y a. Et grâce à ça, j'ai fait plein d'expériences comme celle de parler régulièrement en public. Ca va m'aider pour la suite."

Je m'appelle Youssouf, j'ai 24 ans et je suis dans le Conseil d'Administration depuis 2020. J'en suis le trésorier adjoint depuis 2022.

Ce qui m'a poussé à m'engager au centre socioculturel alors que je n'avais que 18 ans, c'est d'abord le fait que je connaissais cet endroit depuis mon enfance. J'avais envie de rendre ce que j'avais pu avoir en tant qu'enfant. J'ai été bénévole pour l'accompagnement aux devoirs des enfants. J'ai aidé les plus petits comme on m'a aidé quand j'avais leur âge. Je souhaitais aussi être un acteur du quartier, c'est pour ça que je me suis présenté au poste de trésorier adjoint. J'aide et en même temps, j'apprends le fonctionnement d'une association de l'intérieur. Et puis, je connaissais tout le monde, y compris la directrice et le Président, ce qui rendait les choses plus simples pour moi car je savais que je ne serais pas jugé par eux. De plus, ma parole était prise en compte, ce qui est important et peut me servir pour l'avenir. Enfin, l'ambiance familiale au centre me donne vraiment envie d'y rester. On travaille, mais toujours dans une bonne ambiance !"

**Pour télécharger les documents liés au
Contrat de ville, cliquez ici :**



niort agglo
Agglomération du Niortais

Niort Agglo - Direction Cohésion Sociale et Insertion
CSICAN@agglo-niort.fr / 05 17 38 80 05



Préfecture des Deux-Sèvres - Délégation à la politique de la ville
<https://www.deux-sevres.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Politique-de-la-ville> / 05 49 08 69 74

